



SAGE de l'Elorn
Réunion de la CLE
28 septembre 2018



- Approbation du compte-rendu de la CLE du 10 juillet 2018
- Avis sur la réalisation d'un forage d'eau pour l'arrosage des terrains de sport du site Kerlaurent à Guipavas
- Avis sur l'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin blanc à Brest
- Proposition de réponse au courrier transmis par monsieur le Préfet du Finistère aux présidents des CLE de l'Aulne et de l'Elorn, relatif aux dysfonctionnements constatés en rade de Brest
- Questions diverses

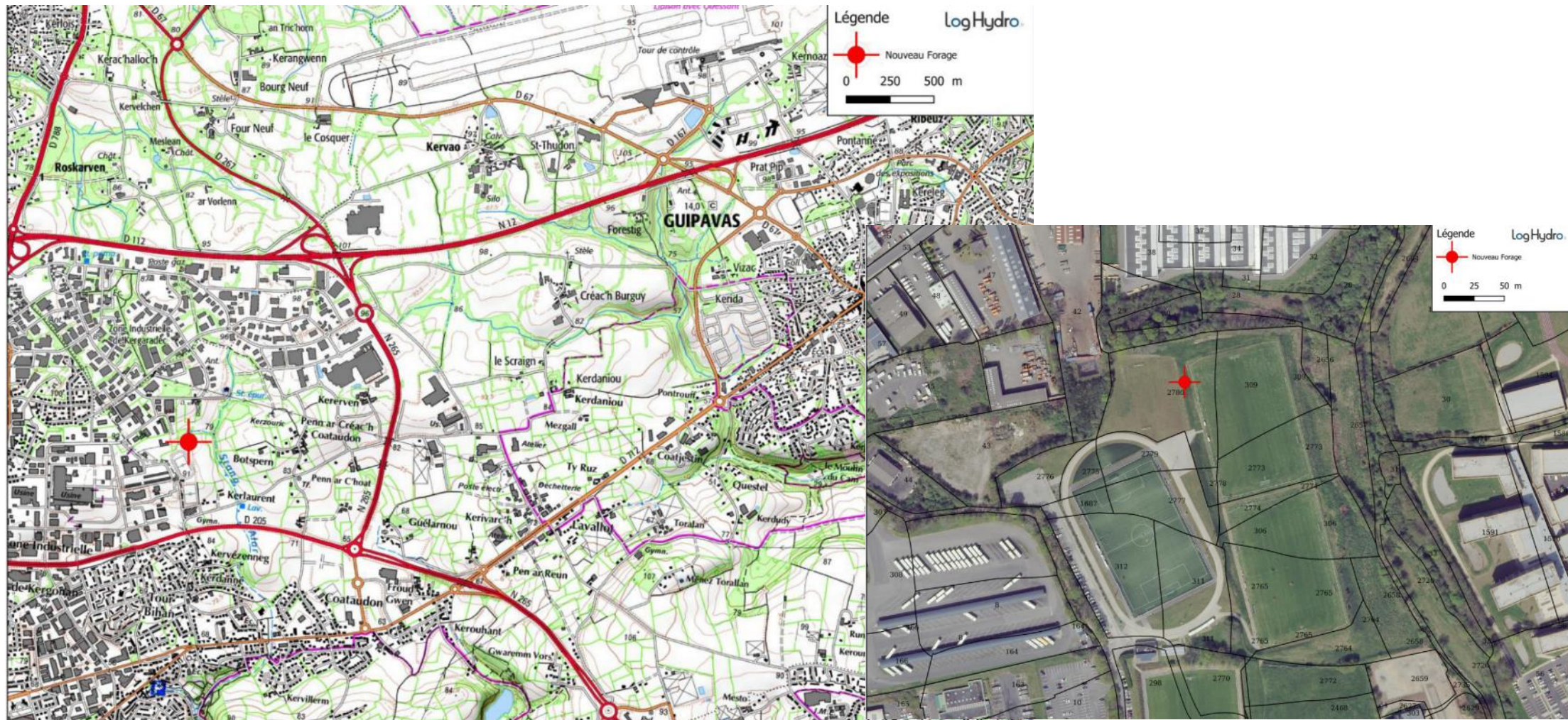


La CLE est invitée à donner son avis sur le compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2018

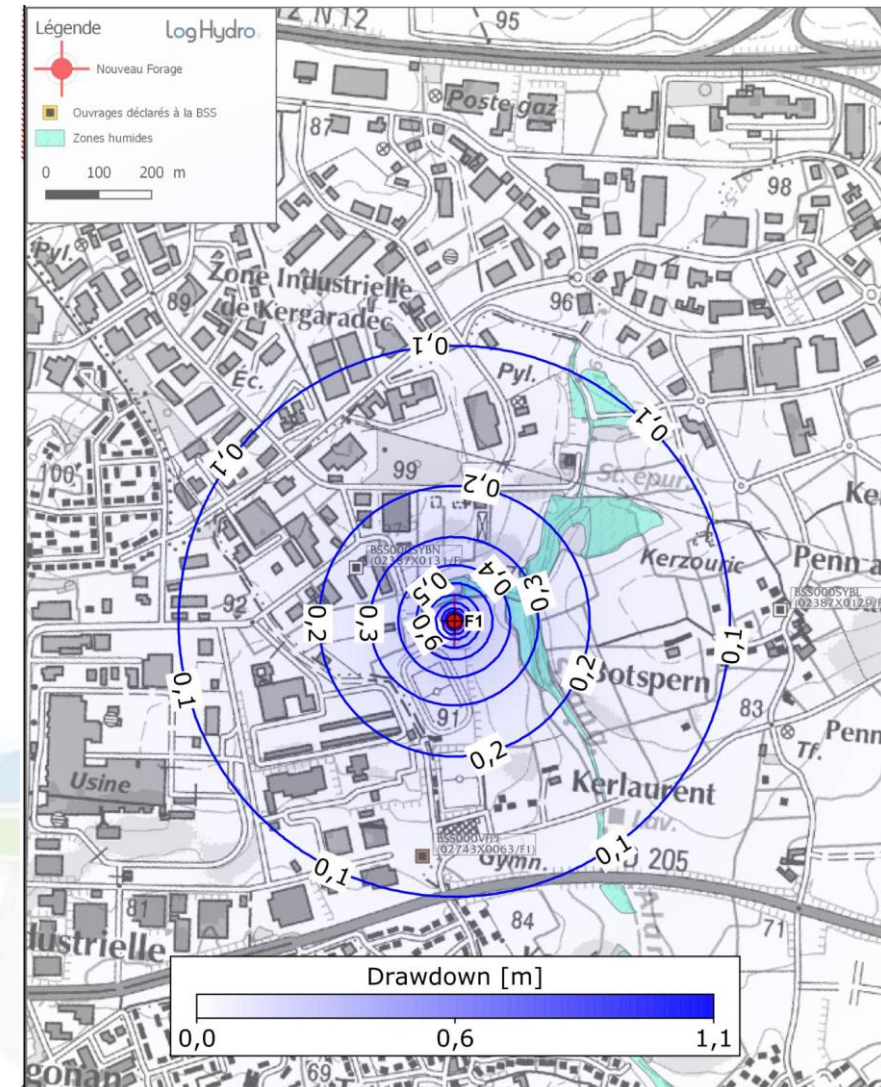
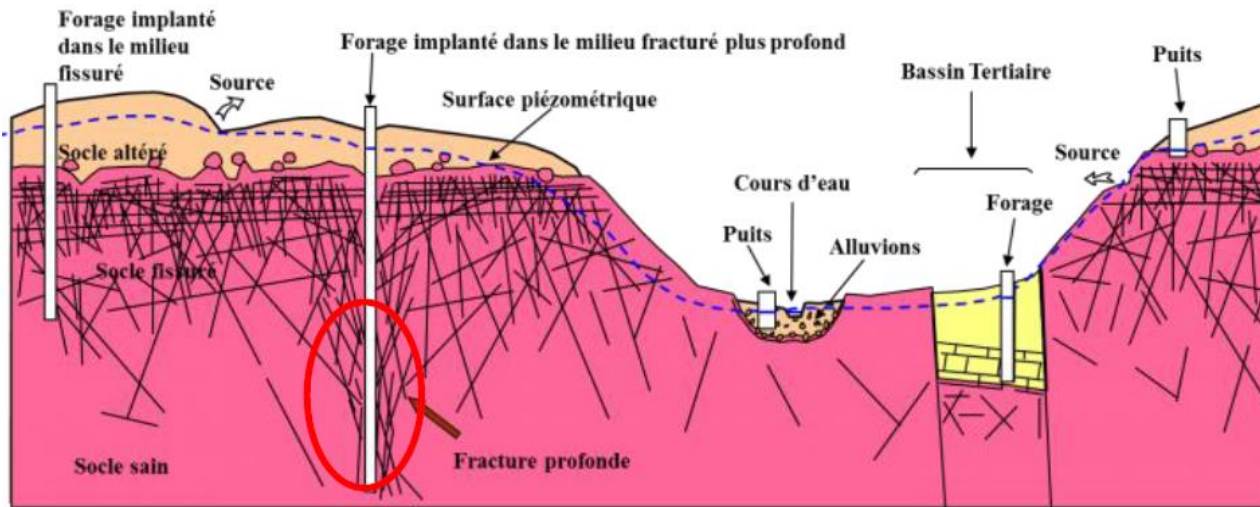
Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité		
Résultat	Approuvé		

La CLE du SAGE de l'Elorn approuve le compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2018

Le Stade Brestois exploite le complexe sportif de Kerlaurent sur la commune de (un terrain de football et un terrain annexe enherbés).



Actuellement, recours au réseau d'eau potable entre les mois de mai et septembre pour l'arrosage de ces terrains



Projet : un forage d'eau de 80 m de profondeur pour satisfaire ces besoins en eau qui sont au maximum de 150 m³/j et 9 500 m³/an.

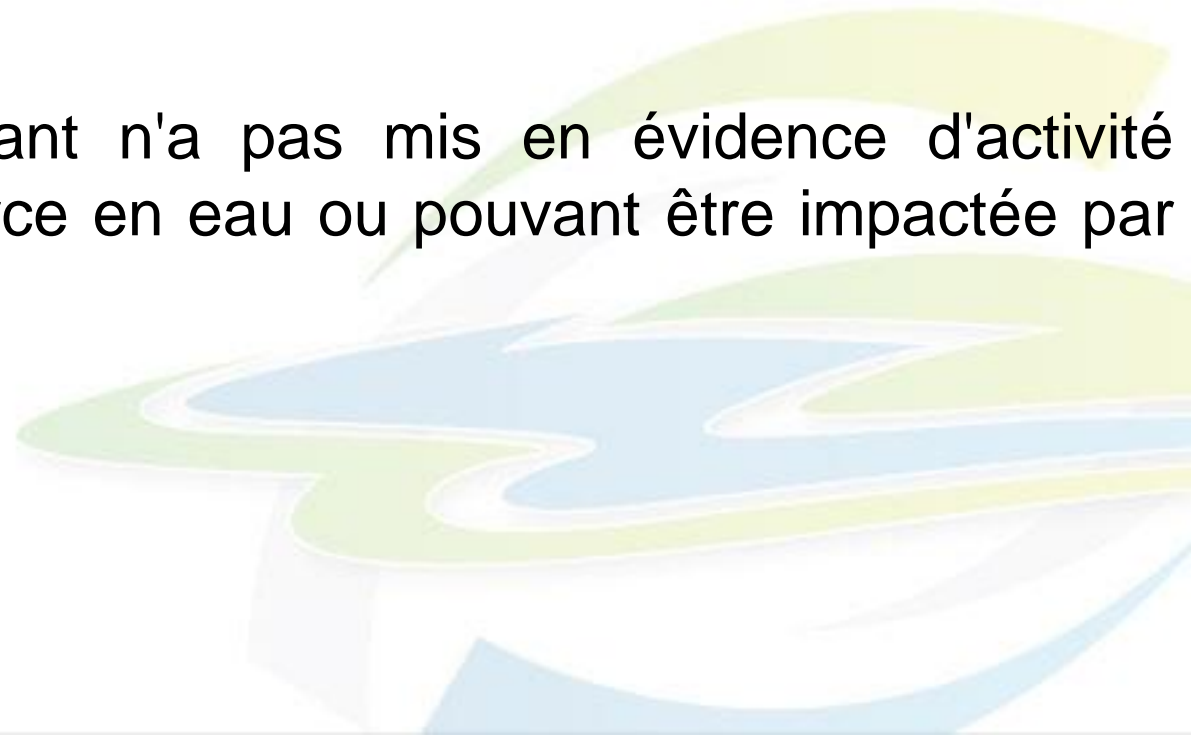


Avis sur la réalisation d'un forage d'eau pour l'arrosage des terrains de sport du site Kerlaurent à Guipavas

Les solutions de substitution à l'utilisation des eaux souterraines (recours aux eaux superficielles et aux eaux pluviales) ont été étudiées et se sont révélées inadaptées au projet.

L'implantation retenue par le maître d'ouvrage respecte les distances réglementaires d'implantation nécessaires à la préservation des eaux souterraines.

La description du milieu environnant n'a pas mis en évidence d'activité sensible pouvant affecter la ressource en eau ou pouvant être impactée par ce projet.





Avis sur la réalisation d'un forage d'eau pour l'arrosage des terrains de sport du site Kerlaurent à Guipavas

Compte tenu de la nature du projet (réalisation d'un forage d'eau), des mesures de sécurité mises en œuvre lors des travaux, et de l'absence d'incidence identifiée, il n'est pas proposé de mesure de réduction ou de compensation des impacts.

Le projet est compatible avec les documents d'orientation (SDAGE / SAGE) et les documents d'urbanisme (notamment sur la préconisation du SAGE qui demande qu'on privilégie le recours aux eaux souterraines (recommandations D9 et D11).

Cependant, le mode opératoire de l'arrosage, contrôlé par un programmeur qui déclenche la nuit une série de gicleurs (24), pourrait être optimisé en rajoutant un automatisme qui stopperait l'arrosage par temps pluvieux, ce qui permettrait de limiter encore la pression du captage sur la nappe. (Recommandation D8)

Proposition d'avis :

Il est proposé à la commission locale de l'eau de l'Elorn d'émettre un avis favorable au projet de réalisation d'un forage d'eau pour l'arrosage des terrains de sport du site Kerlaurent à Guipavas, sous réserve de l'installation, dans le système de contrôle de l'arrosage, d'un automatisme destiné à économiser la ressource, en stoppant le processus par temps de pluie, ou après une période pluvieuse.

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	20	1	
Résultat			

La CLE du SAGE de l'Elorn émet un avis favorable assorti d'une recommandation au projet de réalisation d'un forage d'eau pour l'arrosage des terrains de sport du site Kerlaurent à Guipavas (les services de l'Etat n'ont pas pris part au vote)

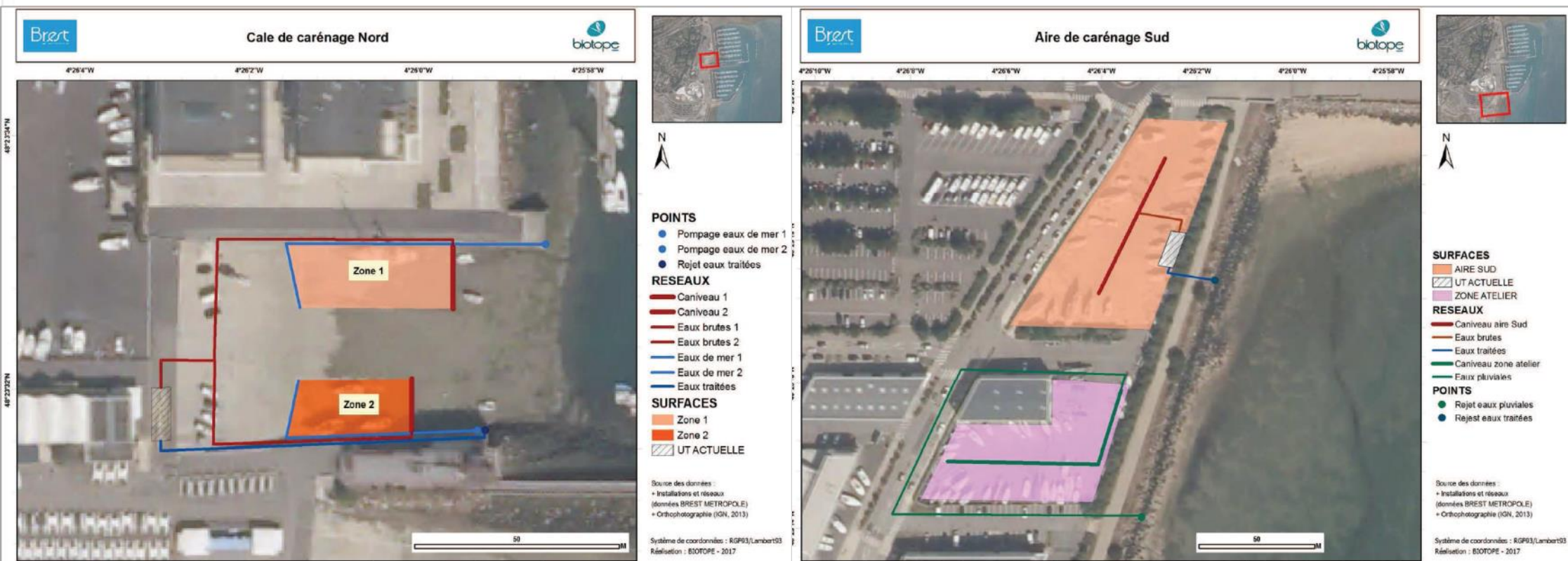
Dans l'objectif de préserver la qualité des eaux et continuer à fournir un service performant et de qualité à ses usagers, BREST METROPOLE engage un projet de modernisation des systèmes de traitement des effluents de ses outils de carénage, permettant de remédier à des dysfonctionnements constatés sur les systèmes actuels. Le projet concerne :

- L'aire de carénage Sud ;
- La cale de carénage Nord (comprenant 2 secteurs dédiés au carénage).



Installation actuelle

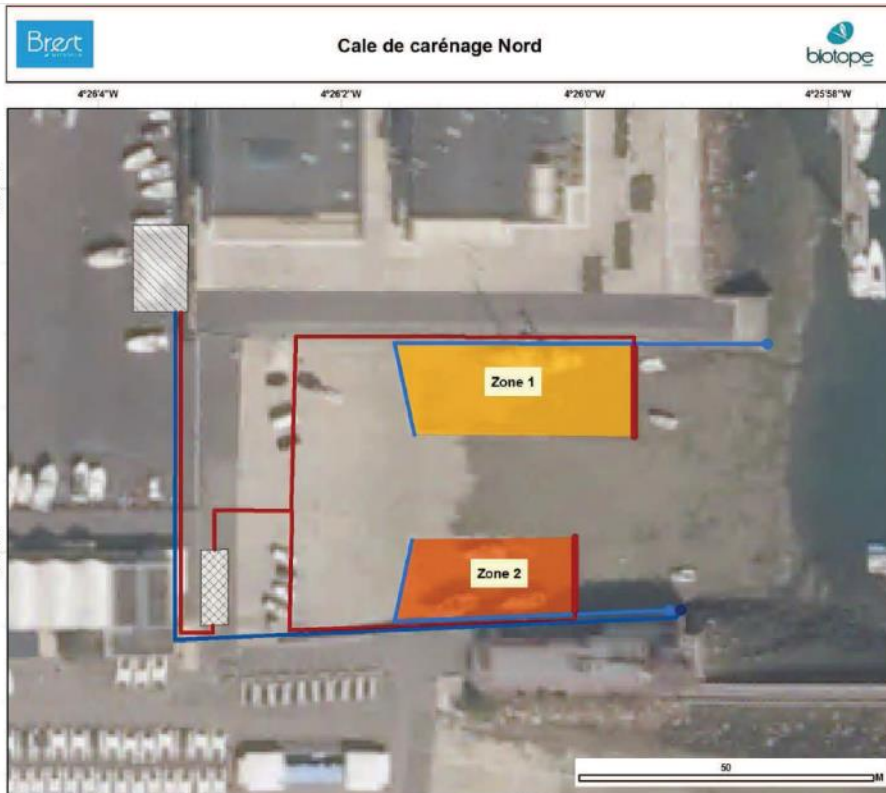
- La cale Nord est un système d'échouage des navires, qui peuvent ainsi caréner uniquement à marée basse.
- L'aire Sud est un site de carénage sur terre-plein. Les navires y sont acheminés soit par remorque, soit par élévateur.



Pour l'un comme pour l'autre, tous les effluents sont récupérés et dirigés vers un système de traitement avant rejet en mer.

Projet

- Remplacer les systèmes de traitement actuels par des dispositifs plus performants, avec capacité tampon fortement augmentée (décantation) et ajout de filtres spécifiques aux polluants dissous (TBT, pesticides).
- Augmenter la surface de l'aire de carénage Sud afin de contribuer à une offre suffisante en termes de capacité à l'échelle du bassin de navigation,
- Relier la zone atelier au système de traitement, pour permettre d'accueillir plus de bateau en saison



Stockage/Décantation – relevage – décantation lamellaire (hydrocarbures/décantables) – filtration (MES) – filtration charbon actif puis zéolithe (pollution dissoute/HAP/métaux – résine chélatante (TBT))



Avis sur l'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin blanc à Brest

Demande d'autorisation environnementale (article R. 181-13 du code de l'environnement)

- Régularisation d'un IOTA (Installations, ouvrages, travaux et activités) soumis à autorisation (Cale Nord)
- Actualisation de l'arrêté préfectoral autorisant l'aire Sud : agrandissement de la surface et modernisation du système de traitement

Engagements

- Fournisseur engagé sur les résultats : les analyses pratiquées sur les rejets devront être conformes aux valeurs recommandées par les services préfectoraux (DDTM) du Finistère
- Arrêt des opérations de carénage en cas de dysfonctionnement constaté
- Qualité des rejets contrôlée par BREST'AIM 2 fois par an, pour chaque secteur, en amont et en aval de l'unité de l'unité de traitement, soit au total 8 analyses annuelles.
- Résultats des contrôles adressés à la DDTM du Finistère.
- Engagement de BREST METROPOLE, via BREST'AIM, à appliquer un programme de maintenance strict des équipements mis en place.
- Asservissement à la marée des bornes eau et électricité mis en place sur la cale Nord



Incidences du projet sur la qualité des eaux de la rade de Brest

Phase travaux

- Pas de contact direct avec le milieu marin : aucun impact attendu.

Phase d'exploitation

- Rejets réduits par rapport au fonctionnement actuel
- Aucune incidence négative sur les sites N2000 voisins (le plus proche est à environ 3km) prévue
- Dérangement de la faune non significatif
- Pas de destruction ni de dégradation d'habitat naturel
- Contribution à l'amélioration de la qualité de eaux de la rade
- Communication améliorée vers les usagers : un document (en cours d'élaboration) reprendra les éléments clés de bonnes pratiques, et en particulier :
 - Nettoyage du site après utilisation (déchets, produits, résidus de carénage...)
 - Utilisation (gratuite) de la déchetterie pour tout produit nocif ;
 - Utilisation exclusive de produits homologués (pas d'ajout d'additifs dans les peintures commerciales).
- Sites (aire, cale, déchetterie) télésurveillés de façon à prévenir tout comportement inadapté

L'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin Blanc est en accord avec les politiques de gestion de l'eau (SDAGE Loire Bretagne et SAGE Elorn – Article 4).

Elle permet de contribuer à la préservation des usages littoraux et marins qui nécessitent une bonne qualité des eaux : pêche, cultures marines, usages récréatifs.



Avis sur l'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin blanc à Brest

Proposition d'avis :

Il est proposé aux membres de la CLE d'émettre un avis favorable sur le projet d'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin blanc à Brest, avec la recommandation de :

- toujours garder un œil très attentif sur l'utilisation de la cale de carénage, et l'interdiction absolue de caréner lorsque le niveau marin atteint et dépasse le niveau des caniveaux de récupération des eaux
- gérer finement l'utilisation des cales par temps de pluie si des risques de saturation du système apparaissent
- suivre scrupuleusement les modalités de maintenance des installations

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité		
Résultat	Avis favorable		

La CLE du SAGE de l'Elorn émet un avis favorable assorti de recommandations sur le projet d'adaptation des systèmes de traitement des aires de carénage du port du Moulin blanc à Brest (Les services de l'Etat n'ont pas pris part au vote)

Remercier le Préfet pour son implication dans les problématiques rencontrées en rade de Brest, suite à la réunion InterSAGE qui s'est tenue le 24 mai 2018 au Faou sur cette thématique.

L'assurer que les 2 CLE :

- S'attacheront à donner corps à leur rapprochement, dont le principe a été posé lors de la réunion du 24 mai dernier
- Ont pleinement conscience des enjeux et favorisent la mise en œuvre d'actions coordonnées destinées à lutter contre les phénomènes qui touchent la rade de Brest (eutrophisation, pesticides, contaminations bactériologiques...)
- Sont très attentives aux programmes de recherche destinés à mieux comprendre certaines des problématiques rencontrées et développeront la mise en œuvre des actions correctrices lorsqu'elles auront été définies (proliférations de phytoplanctons toxiques, métaux lourds, mortalités coquillères)
- Sollicitent l'accompagnement des services de l'Etat, et notamment leur pouvoir de police, pour accélérer les processus d'amélioration de la situation

- **Semaine de l'Elorn, journée des élus et membres de la CLE : 29/09/2018 à la Roche-Maurice, à partir de 10h**
- **Semaine de l'Elorn, journée grand public : 30/09/2018 à Landerneau à partir de 14h**
- **Comité de Bassin Loire-Bretagne (11^{ème} programme de l'AELB) le 4/10/2018**
- **Fête de la science du 12 au 15/10/2018 au Quartz à Brest**

